WASQUEHAL

SINGULIERE TROUVAILLE. — Nous avions raison de faire des réserves en annonçant hier la découverte de vêtements accrochés à une palissade, le long du canal, près de la Passerelle. Après un examen plus sérieux, la ménagère qui avait cru reconnaître le pantalon de son fils, a constaté qu'elle s'était trompée.

L'hypothèse d'un suicide doit être écartée; il est probable que les vêtements ont été placés en cet endroit par un fumiste ou abandonnés par un ouvrier de ferme.

ACCIDENT DE VOITURE. — Mardi matin, à six heures et demie, une voiture des Glacières roubaisiennes, rue de la Maquellerie, à Croix, s'était arrêtée devant la boucherie de M. Gadenne, rue Sadi-Carnot, à Wasquehal. Quand la livraison de glace fut terminée, le conducteur voulut faire tourner le véhicule, mais la roue droite heurta la bordure du trottoir et la voiture culbuta avec son chargement de 2.000 kilos de glace. Le conducteur et une jeune fille qui l'accompagnait furent précipités sur le pavé, sans se blesser heureusement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie de MM. Hannart frères, un journalier, M. Jules Parisil, 22 ans, rue de Marcq, est tombé en poussant un wagonnet. Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait une entorse au poignet gauche. Dix jours de repos. Docteur Butin. — Un ouvrier tonnelier de l'atelier de M. Victor Delourme, M. René Rolance, âgé de 15 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, s'est blessé au pouce gauche en frappant du marteau. Dix jours de repos. Docteur Butin.

LANNOY

LE BREVET ELEMENTAIRE. — Ont été reçus aux derniers examens pour l'obtention de ce diplôme :

A Lannoy : Mlles Valentine Marcy et Marthe Vandenberghe.

A Lys : Mlles Madeleine Delcourt et Héléna Leblanc.

LEERS

LA FRAUDE. — Les douaniers ont arrêté Alfred Quevauvillers, journalier, et Jules Ghyselinck, aide-maçon, demeurant à Roubaix, le premier 68 rue des Longues-Haies, et l'autre boulevard de Belfort, 24.

Ces deux hommes avaient essayé d'introduire frauduleusement 18.000 allumettes belges. Ils ont été conduits à Lille mardi matin, par les gendarmes de Lannoy.

WATTRELOS

LA RECEPTION DE L'*UNION CHORALE*. — La Commission administrative de l'*Union chorale*, sollicitée de différents côtés pour faire une réception à l'occasion des succès remportés par la société au grand concours international d'orphéons de Tourcoing, a décidé qu'elle recevrait en son local, *Café de la Cloche*, jeudi 28 juin, à 8 h., du soir, les parents et amis ainsi que les délégations des différentes sociétés, ceci pour éviter des frais et dérangements qu'occasionne une réception officielle.

DANS LA DOUANE. — M. Léon Loïer, commis des douanes attaché au bureau de la Houarde, a reçu hier la nouvelle très agréable de son avancement sur place. Cette faveur a le double avantage d'éviter à son titulaire un déplacement, et de conserver au public un fonctionnaire si aimable.

DANS LA GENDARMERIE. — M. Voegien, gendarme de la brigade de Wattrelos, a reçu avis de sa nomination de brigadier. Il est nommé à Avesnes, où il doit se rendre le 10 juillet.

Qu'il nous permette de le féliciter de son avancement *mérité* : studieux et intelligent, il a devant lui une belle carrière.

LE CURAGE DE CERTAINS RUISSEAUX s'impose vraiment dans certains quartiers où les eaux putrides exhalent des odeurs écœurantes et cependant, on ne peut exiger du maigre personnel ouvrier de la ville qu'il soit partout à la fois. La rue de la Martinoire vient d'être mise en bon état, et on va procéder ensuite à un curage sommaire de certains fossés de la rue des Trois-Pierres, sur la demande des habitants.

La route de la Vieille-Place aux Ballons, à ce point de vue, est le modèle du genre.... mais que faire, dans cette grande commune où l'argent manque?

Cette situation est vraiment intolérable.

LA FRAUDE. — Le brigadier Despret, et le préposé Poupart, de la brigade de la Martinoire, de service à la plaine Fiévet, ont arrêté la nommée Gabrielle Descamps, 16 ans, demeurant à Roubaix, rue de France. Elle portait 12 kil. 100 d'allumettes, d'une valeur totale de 54 fr. 45.

TOURCOING

L'ÉPARGNE SCOLAIRE

La prévoyance dans les écoles. — La nomenclature des versements. — Filles et garçons

Nous avons dit que l'un des plus fréquents apports faits à la Caisse d'Epargne, pour Tourcoing et ses cantons, provenait des contributions scolaires. En effet, le dernier exercice accuse que 935 livrets nouveaux ont été délivrés à des enfants, tant fillettes que garçons. De ce chiffre, il n'est point téméraire de dire que la grosse part concerne les enfants qui fréquentent les écoles publiques.

La Caisse d'Epargne scolaire prend, depuis quelques années, un sérieux développement. Les directeurs et directrices d'écoles s'y emploient du reste avec une patience méritoire et un dévouement qu'il importe de reconnaître. L'institution de ces versements si minimes qu'on réunit, sou par sou, est quelque chose d'essentiellement digne d'encouragement et qu'il faut souhaiter voir prendre une rapide extension. Elle est propre à porter des fruits dans la vie pratique par les habitudes d'économie qu'elle consacre et la persévérance qu'elle suppose. Elle incite, à l'âge où se forment les caractères, à savoir, en vue du futur, prévoir et préparer l'avenir. Et c'est comme une mise en action immédiate des fables qu'on récite en classe, telle que celle de la *Cigale et la Fourmi*.

Il est à supposer que les maîtres et maîtresses d'école n'ont point manqué de faire cette application directe, afin d'engager leurs élèves à l'épargne.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, le tableau par école des versements effectués par les enfants et qui figure au compte-rendu des opérations de la Caisse centrale et de ses succursales offre des renseignements qu'il est bon de mettre sous les yeux du public.

Le rapport de l'année 1905 indique qu'il a été fait pour l'ensemble des écoles de garçons de la ville, 1.982 versements dont 220 nouveaux et qui représentent la déjà jolie somme de 13.345 francs. Ces totaux se décomposent de la façon suivante, par ordre d'élévation des fonds déposés à la Caisse: 2.095 francs pour 191 versements pour l'école de la rue de Gand, dirigée par M. Demolon; 1.818 fr. pour 231 versements de l'école de la rue du Flocon, dirigée par M. Bouillies; 1.764 francs pour 185 versements de l'école de la Croix-Rouge, dirigée par M. Carlier. Viennent ensuite les écoles de la rue du Calvaire, (M. Barbenson, directeur), représentée par 1.449 francs et 143 versements; de la rue du Conditionnement, avec 1.296 francs et 104 versements (M. Martinache); de la rue des Cinq-Voix (M. Spéder), avec 132 versements représentant 1.236 francs; de la rue des Pinte (M. Lagache), avec 128 versements, dont le montant fait 1.223 francs. L'école de la rue des Champs que dirige M. Druesne, fournit ensuite par 114 dépôts 1.080 francs; l'école du Blanc-Seau donne 647 fr avec 103 versements. M. Caudmont n'est pas le plus favorisé. Son zèle n'est pas moindre, non plus que celui de M. Dupas à l'école du Pont-de-Neuville, dont les 66 versements donnent 737 francs.

Les écoles de filles apportent un peu moins que les écoles de garçons. Le total s'établit comme suit : 1.251 versements, dont 205 nouveaux, et qui représentent 11.937 francs. En voici le décompte : école de la rue des Orphelins, qui dirige Mlle Lecomte : 2.340 francs pour 184 versements; école de la rue Houchard (Mlle Queva), 1.490 fr. pour 165; de la Croix-Rouge (Mlle Ruffin), 1.659 fr. pour 171. Mlle Legrand a fait pour l'école de la rue de l'Epidème, 166 dépôts qui équivalent à 1.519 fr.; Mme Bertrand, de la rue de la Fin-de-la-Guerre, a fait 164 dépôts, soit 1.577. Pour des sommes moindres, à cause sans doute d'un nombre d'élèves plus restreint figurent ensuite sur la liste : Mme Wagnon de la rue de Varsovie avec 984 fr. pour 71 versements; Mme Sion, du Blanc-Seau avec 850 fr. pour 128; Mlle Delecourt, de la rue du Flocon, avec 762 francs pour 77; Mme Houillies, de la rue du Virolois, contribue pour 526 francs avec 79 versements, et Mlle Tirlot, de la rue du Dragon, avec 46 apporte 421 francs.

Ajoutons que l'école ménagère figure dans les comptes pour 2.645 francs avec 313 versements dont 25 nouveaux. Tous ces chiffres, comme on dit, ont leur petite éloquence.

LA MUSIQUE A L'EXPOSITION

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés mercredi après-midi, par l'orchestre de M. Paul Mager, sur le kiosque de l'Exposition, de quatre à six heures.

1. *Gascons et Marseillais*, marche, par Trespaillé; 2. Ouverture *Le Rajah de Mysore*, par Ch. Lecocq; 3. *L'Etoile de l'Andalousie*, par Tavan, à *Séguidilles*, 4 *Le vite et tripili*, c *Habanera*, d *Tango-bolero*; 4. *Valse des Adieux*, par Clamamann; 5. *Tarentella*, par Fuipucci; 6. *Pour défiler*, par Lachaume; 7. *Hungaria-czardas*, par Michiels; 8. *Dans l'espace*, grande valse, par Hubans; 9. *Modern-style*, schottisch, par Rod. Berger; 10. *Karama* « *a japo Rhapsody* », par Vivian Grey.

D'autre part, le même jour, à huit heures et demie du soir, la fanfare du Point central, directeur M. A. Desoubrie, exécutera sur le grand kiosque de l'Exposition, les morceaux suivants :

PREMIÈRE PARTIE. — 1. *Le Gai Dunkerquois*, pas redoublé, Vanremeenen; 2. *Le Secret de Margot*, ouverture, P. André; 3. *Simple Aveu*, valse capricieuse, Sciupi; 4. *Miss Helyett*, fantaisie, R. Planquette.

DEUXIÈME PARTIE. — 5. *Le Joli Postillon*, polka Feautrin; 6. Fantaisie sur *Attila*, Verdi; 7. *Milady*, polka-mazurka, E. Marie; 8. *L'Elève Clairon*, marche militaire, P. Martin.

APRÈS LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

On règle les frais

La Mairie nous communique l'avis suivant?

« *Les cabaretiers et hôteliers ayant logé des sociétés* de gymnastique pendant la fête fédérale, sont informés que les indemnités qui leur sont dues pour location de leurs salles seront payées à partir du jeudi 28 courant, au bureau de la comptabilité de la Mairie. S'y présenter de neuf heures à midi, ou de deux heures à quatre heures du soir.

» En outre, dans le but de terminer au plus tôt la liquidation des comptes de la dite fête, les personnes qui auraient des titres de créances à faire valoir, sont priées de faire parvenir leurs factures à M. Lisgre, trésorier-adjoint, à l'Hôtel de Ville.

PEINE A PURGER. — Un journalier, Emile Beuscart, 25 ans, rue Auber, 96, a été arrêté mardi matin à 9 heures, par l'agent de police Rousseau, pour purger une peine de 1 jour de prison prononcée par le Tribunal de simple police pour violences légères.

UNE SCIE ALTERNATIVE, système Guilliet, avec accessoires à vendre. Visible en marche tous les jours, Vanlerberghe, r. du Château, Halluin. 5626d

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

FERMENTS DE RAISIN du Dr PEGOT
en siphons inaltérables
2 méd. d'Or Exp. Médecine Paris. 1905Grand prix Nice 1906
DÉPOTS { Paris, 4, rue Abel et 6, rue Michel Chasles.
Roubaix : Phie DEROUBAIX, 108, rue de Lannoy.
Tourcoing : Phie LESAGE, 121, rue de Roubaix. 4067

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille GILLOT-FESTER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame CHARLES GILLOT, née EDITH FESTER, décédée à Montmorency, le 22 juin 1906, dans sa 29e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 26 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 27 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vauban, 83.

PAS-DE-CALAIS

M. SARRIEN A BRUAY. — M. Sarrien, président du conseil des ministres, est arrivé incognito à Béthune, hier, à 11 heures 58. Il a été reçu à la gare par MM. Bar, député et Morain, sous-préfet de Douai, ancien secrétaire particulier de M. Sarrien.

Une voiture des Mines de Bruay a emmené le président du Conseil au château de M. Elby, directeur de cette compagnie chez qui il a passé la journée.

Epicerie Félix Potin, Tourcoing
MENU DU JEUDI 28 JUIN 1906
Téléphone 12.68

Croustades de saumon	0 fr. 40
Turbot sauce Normande	1 fr. 25
Bœuf braisé chicorée	1 fr.
Escalope de veau Viennoise	1 fr.

5679d

La VENTE-RECLAME, des magasins de bijouterie-horlogerie, 26, rue Nationale, angle de la rue de Pas, LILLE, se termine le 5 JUILLET, profitez des derniers jours. 5682d

BELGIQUE

LES INONDATIONS EN FLANDRE

Dans une quinzaine de jours, les travaux de restauration aux digues de l'Escaut seront terminés sur les territoires de Moerzeke et de Hamme. La largeur des nouvelles digues est de 25 mètres. On s'occupe déjà de la reconstruction des digues intérieures des divers polders.

Une baie naturelle creusée à Baesrode durant la rupture des digues et qui avait alors 13 mètres de profondeur est ensablé de plus de cinq mètres par l'alluvion du fleuve.

L'entrepreneur, M. Ritte, chargé des travaux, a employé 600 terrassiers de Moerzeke et des environs. Tous les ouvriers ont gagné en moyenne 3 fr. 50 par jour. Les ouvriers étaient logés gratuitement et comme ils faisaient cuisine commune, ils ont pu épargner ainsi une somme rondelette.

Pendant ce temps, femmes et enfants ont été soignés dans les couvents et instituts charitables de la contrée.

On a vu travailler aux digues des fils de fermier et de petits patrons.

En ce qui concerne le ravitaillement, plusieurs bateaux de pommes de terre ont été vendus aux sinistrés à 3 fr. 50 et jusqu'à 4 fr. 75 les 100 kilos. En outre, des énormes stocks d'habits, de literie, de couvertures, etc., ont été distribués aux nécessiteux.

La plupart des maisons devront être rasées ou en grande parties réparées.

Deux cents hectares de terrains qui ont pu être cultivés seront très productifs; mais de grandes étendues de terrain couvertes de 50 centimètres à 1 mètre de sable resteront improductifs. Plusieurs fermiers ont reçu remise d'une année de loyer à condition de partager les produits du sol en parts égales au fermier et au propriétaire.

L'Etat, enfin, livre gratuitement aux paysans les engrais et la nourriture du bétail. Le bétail perdu sera remplacé par ses soins.

LA MARCHE DES CHAUVES. — Bruxelles, 26 juin. — L'an dernier, Bruxelles eut une marche des Cent Kilos. On vit de colosses adipeux, bedonnants, apoplectiques, traverser la capitale, allègrement, sous un soleil de plomb, au milieu d'une foule enthousiaste! Aujourd'hui, un faubourg bruxellois, Saint-Josse-ten-Noode, où l'on honore d'un culte ardent la « zwanze » — la blague du terroir — a organisé la Marche des Chauves.

De nombreux concurrents se sont alignés cependant que les badauds leur décochaient des qualificatifs harmonieux. Les organisateurs ont été un peu déçus sur l'effet de leur invention. Ils ont constaté que les chauves marchaient mieux que les Bruxellois à la toison abondante! Ils ont en moins chaud que ces derniers.

Le soir, un cortège aux flambeaux a parcouru le quartier. Les lumières se reflétaient dans les crânes de façon à vous aveugler! C'était le clou de la journée.

FAITS DIVERS. — A Cherscamp, la fille Van Keymolen, sur laquelle des manœuvres criminelles ont été pratiquées, a succombé. Elle n'était âgée que de 20 ans.

— Le drame de Wynkel-Sainte-Croix n'aura pas les conséquences terribles qu'on a redoutées tout d'abord. La victime, Marie Vervaet, n'est pas en danger de mort. Sauf complication, on espère qu'elle guérira rapidement. L'assassin Van Damme s'est fait trois blessures dangereuses, une à la gorge et deux dans la région du cœur. Van Damme espérait épouser sa victime; s'étant vu rebuter, il a voulu se venger.

— Un grave accident s'est produit dimanche. Une salle de danse appartenant à M. Lambert Montjoie-Jiachim, s'est écroulée, au moment où le propriétaire et plusieurs ouvriers se trouvaient sur le toit. Tous se relevèrent sans blessures, mais une fillette de 10 ans, la petite Félicie Gausset, gisait sous les décombres, ainsi qu'une autre enfant et un garçonnet. Après quelques minutes de travail, on put les dégager et les porter dans une maison voisine. La petite Gausset a la jambe droite cassée, l'autre fillette est blessée au menton et le garçonnet a été blessé légèrement à la tête.

— Un épouvantable accident est arrivé lundi soir, rue du Pélican, à Anvers. Un petit garçon d'environ huit ans s'était faufilé entre les pieds des chevaux de fiacre qui stationnaient en cet endroit. Tout à coup, il s'élança pour traverser la rue, mais au même moment passait un tramway électrique. L'enfant avait été saisi par les roues et entraîné sur une quinzaine de mètres. Quand on put le dégager, il avait le crâne fendu, une cuisse brisée et un bras coupé! Le pauvre enfant qui vivait encore fut enveloppé dans une couverture et porté à l'hôpital du Stuyvenberg, où il est mort dans le courant de la nuit. L'identité de l'enfant n'est pas encore établie.

— Un autre accident est arrivé, au port d'Anvers, à bord du steamer *Oenara*. Un ouvrier, faisant un faux pas, tomba à fond de cale et fut tué net.

BRUXELLES

LES DRAMES DE L'ALCOOLISME

Frappée à coup de hache par son mari

Rue De-Mot, à Etterbeek, habitent les époux Janssens, avec leurs trois enfants. Le mari, menuisier, rentrant, lundi soir, ivre, aperçut sa femme causant avec des voisines, à quelques pas de sa demeure. Subitement furieux, Janssens se rendit à son atelier, s'y munit d'une hache qu'il dissimula sous ses vêtements et revint sur ses pas. Arrivé auprès de sa compagne, il lui porta un coup de hache dans la nuque. La victime s'affala perdant du sang en abondance. Son état est grave. Le coupable a été arrêté.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE
AU BOIS DE LA CAMBRE

Lundi soir, vers onze heures, une automobile conduite par le chauffeur Verteneuil, 21 ans, rue de l'Eglise, 41, à St-Gilles, et qui marchait à une vive allure, se dirigeait vers l'entrée du Bois, venant du lac, lorsque à la courbe de l'avenue de Flore, près du chemin de l'Ombre, l'auto est montée sur l'accotement et est allée s'écraser contre un gros arbre.

Dans la voiture se trouvait M. Alexandre Gheyssens, âgé de 44 ans, charron-cabaretier, demeurant rue du Page, 46, à Ixelles, accompagné de ses deux filles et d'un jeune homme. Toutes ces personnes furent violemment projetées sur le sol.

M. Gheyssens, lancé contre l'arbre, a eu le crâne fracturé; il a succombé en arrivant à l'hôpital St-Pierre. Le chauffeur a été assez sérieusement blessé à la main et à la jambe droite. Les trois autres voyageurs en ont été quittes pour une forte commotion. L'automobile a été entièrement brisée.

VERVIERS

LA GRÈVE DES TRAMWAYS. — Deux attentats

Verviers, 26 juin. — Cette nuit, on a placé un boulon en fer sur les voies du tram, en face de l'Harmonie, à Verviers. Le premier tram partant pour Ensival a butté contre l'obstacle, mais tout s'est borné à une forte secousse.

La même nuit, on a également placé un boulon sur les rails, avenue Hanlet, à Heusy. Le premier tram mis en circulation a heurté violemment l'obstacle. Deux vitres se sont brisées. Les voyageurs ont été jetés les uns contre les autres. Il n'y a heureusement que des dégâts matériels.

OSTENDE

ENCORE UN SINISTRE MARITIME. — La chaloupe de pêche ostendaise O. 158, patron Goetghebeur, a été abordée et coulée, dimanche, à une heure du matin, au large de Lowenstoft (Angleterre), par un steamer inconnu qui fila à toute vitesse.

La chaloupe sombra rapidement et les quatre hommes qui la montaient ne purent qu'à grand'peine prendre place dans le canot. Ils ont été recueillis le matin par un bateau de pêche anglais et sont rentrés lundi soir à Ostende.

LA BÉNÉDICTION DE LA MER. — C'est dimanche prochain, 1er juillet, que la bénédiction de la mer sera célébrée à Ostende, et elle revêtira un caractère exceptionnel de splendeur. Le prince et la princesse Albert de Belgique y assisteront.

ROULERS

LE CENTENAIRE DU PETIT-SÉMINAIRE. — Le lundi 30 juillet 1906, le petit séminaire de Roulers célébrera solennellement le 100e anniversaire de sa fondation.

Un Comité d'anciens élèves, sous le haut patronage de Mgr l'Evêque de Bruges et la présidence de M. Reynaert, représentant et bourgmestre de Courtrai, s'est constitué pour préparer et organiser les fêtes jubilaires.

Elles seront rehaussées par la présence de S. E. Mgr Vico, nonce apostolique près la Cour de Bruxelles.

Dans l'impossibilité de connaître l'adresse exacte de tous les anciens élèves, le Comité, par la voie de la presse, invtie au jubilé tous ceux qui ont étudié au séminaire de Roulers, soit dans les humanités anciennes soit dans les cours modernes, et qui n'auraient point reçu d'invitation.

Ordre du jour du 30 juillet : 9 heures, messe basse pour les maîtres et élèves défunts; 10 h., cortège des élèves actuels allant prendre à la gare les anciens étudiants et les invtiés; 11 h., *Te Deum* pontifical; 11 h. et demie, séance jubilaire : paroles de bienvenue, rapport, cantate, discours de M. le professeur G. Verriest, poésie de M. le docteur de Gheldere; allocution de S.G. Mgr l'Evêque; 2 h., banquet. Le soir, illumination et feu d'artifice. La souscription au banquet est fixée à 7 fr., vin non compris.

Tous les souscripteurs recevront, comme souvenir de la fête, l'« Histoire du petit séminaire de Roulers », par M. le chanoine Descravel, archiprêtre de Bruges, ainsi que le compte-rendu lu à la séance jubilaire par M. le chanoine Devroe, supérieur de l'établissement.

Prière à ceux qui désirent souscrire de bien vouloir envoyer leur adresse avant le 10 juillet, à M. l'Econome du Petit-Séminaire.

COURTRAI

REUNION DU CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal s'est réuni mardi soir, à 6 h. 20, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre. — Etaient présents : MM. Tack, Devos, Vandale, Ghyoot, échevins; De Stoop, De Bien, Vander Mensbrugghe, Kerckhof, Debaere, Robyn, Driesschaert, Gillon, Peel, Ruyssen, Vanhelebeke, Dobbelaere, conseillers; Doutreligne, secrétaire communal.

Construction de maisons ouvrières. — Le Conseil autorise M. Lanty à construire sept maisons ouvrières le long de la chaussée de Tournai.

Ecole moyenne. Compte 1905. — Le compte se solde en recettes à 17,810 fr. 48 et en dépenses à 17,783 fr. 66, excédent 26 fr. 82 c. — Approuvé.

Bureau de Bienfaisance : Demande de pouvoir accepter un legs. — Mlle Eugénie Depraetèere, rentière, décédée à Courtrai le 16 avril 1905 a légué au Bureau de Bienfaisance une somme de 10,000 francs à charge de construire, dans un délai de deux ans, quatre maisons convenables pour veuves ou jeunes filles de réputation honnête. Les maisons porteront le nom de « fondation Depraetère » et devront être occupées gratuitement.

Le Bureau de Bienfaisance sollicite l'autorisation d'accepter ce legs. Le Collège échevinal est du même avis et propose de donner un avis favorable. Le Conseil se rallie à cette proposition.

Taxe communale sur les chiens. Restitution des non-valeurs à M. le receveur. — La rôle de la taxe communale sur les chiens a été arrêté par la Députation permanente à la somme de 2,595 francs. Les cotes irrécouvrables et les frais de poursuite s'élèvent à 739 fr. 30. M. le receveur demande la restitution de cette somme qu'il a payée en trop. — Accordé.

Chemin de fer vicinal Courtrai-Berchem. Tracé sur le territoire de Courtrai; demande d'ester en justice. Fêtes publiques. — M. le bourgmestre propose de délibérer en Comité secret sur ces trois objets. Adopté.

La séance publique est levée à six heures et demie. Le Conseil se constitue ensuite à huis clos.

La trente-septième foire aux chevaux a eu lieu mardi matin, au Marché au Bétail. Le concours qui l'a suivie a été particulièrement remarquable cette année par le nombre et surtout par la valeur des sujets concurrents. Plusieurs voitures d'occasion et des instruments aratoires étaient exposés en vente. — Nombre de chevaux exposés en vente, environ 600; id. vendus, environ 500. id. vendus avant et à l'occasion de la foire, environ 200. Les bons produits ont été vendus en moyenne de 1,200 francs à 1,600 francs.

Voici le résultat du concours qui a suivi la foire :

1° Pour les plus beaux chevaux de trait, hongres, de race indigène, de trois ans et plus. — 1er prix, 50 fr. et médaille vermeil, à Colpaert Félix, de Lichtervelde; 2e, 40 fr. et méd. argent, à Verlinde Hippo, de Roulers; 3e, 25 fr. et médaille bronze, à Deceninck Victor, de Lichtervelde. — 6 concurrents.

2° Pour les plus belles juments de trait, de race indigène, de trois ans et plus. — 1er prix, 50 fr. et médaille vermeil, à Paype Théophile, de Moorseele; 2e, 40 fr. et méd. argent, aux Enfants Tanghe, de Wortegheim; 3e, 25 fr. et méd. bronze, à Godefroid Achille, de Wortegheim. — 10 concurrents.

3° Pour les plus beaux chevaux, hongres, de race indigène, de moins de trois ans : 1er prix, 40 fr. et une médaille vermeil, à Descampe Cyrille, de Rolleghem; 2e, 25 fr. et médaille argent à Courtens Valère, de Langemarck; 3e, 15 fr. et méd. bronze, à Dejonghe Auguste, de Leudelede. — 15 concurrents.

4° Pour les plus belles pouliches indigènes, de moins de trois ans. — 1er prix, 40 fr. et méd. vermeil, à Godefroid Achille, de Wortegheim; 2e, 25 fr. et médaille argent, à Vancamelbeke Henri, de Waermaerde; 3e, 15 francs et une médaille bronze, à Mme Vve Mullie, de Dottignies. — 11 concurrents.

5° Pour les plus beaux poulains de l'année, de race indigène. — 1er prix, 25 fr. et une médaille en vermeil, à Vanneste Cyrille, de Dottignies; 2e, 15 fr. et médaille argent, à Delbeke Camille, de Courtrai. — 7 concurrents.

Le jury était composé comme suit :

Concours 1, 3, 5 : MM. Hage Henri, conseiller communal à Courtrai; C. Debranbandere, bourgmestre à Lauwe; H. Bonte, huilier à Boesinghe; Od. Moulard, marchand à Mouscron.

Concours 2, 4 : MM. G. Vandale, échevin à Courtrai; Ed. Lagae, brasseur à Heule; Fl. Debrabandere, négociant à Wielsbeke, et H. Vanderstraeten, vétérinaire à Courtrai.

La distribution des prix a eu lieu mardi soir, à cinq heures, sous la présidence de M. l'échevin Georges Vandale, dans la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 26 juin* 1906. — Présidence de M. Pringiers, vice-président. — Stillatus Georges, journalier à Courtrai, a outragé l'agent de police Vanassche, 30 francs d'amende contionnellement. — Commeyne Alphonse, ouvrier de ferme, est condamné à 100 francs d'amende avec sursis, pour emploi de lacets servant à prendre des lièvres. — Dix jours de prison à Vernaeke Pierre, ouvrier cordonnier à Iseghem, pour coups à Godderis Romanie. — Degryse Pierre, marchand de chiffons à Iseghem, a maltraité Henri Decru, 30 francs d'amende, plus 10 francs d'amende pour injures envers Slosse Amanda, et 15 francs d'amende pour ivresse. — Trioucquoy Auguste, ouvrier de fabrique, encourt 50 francs d'amende, et Huysman Achille, ouvrier agricole à Luingne, encourt 20 francs d'amende pour coups réciproques; 15 rancs d'amende, en outre, au dernier, pour ivresse. — 30 rancs d'amende à Dupont Henri, maçon; Deleu Cyrille, ouvrier; Casier Jules et Deleu Gustave, tisserands; 26 rancs d amende à Dupont Jules, ouvrier maçon, et par défaut à Bouvry Gustave, peintre, tous à Moorsele, pour coups réciproques, conditionnellement, pour les deux derniers. Dupont Gustave et Deleu Emile sont acquittés. — Verdonck Evariste, ouvrier agricole à Helchin, a frappé Frausens Rémi, ouvrier de ferme : dix jours de prison par défaut; Dewaele Léon est acquitté. — Devose Odile, ouvrier de fabrique à Reckem, encourt, par défaut, quinze jours pour coups à Charles Vercaemst, plus 15 francs d amende pour ivresse. — 30 francs d'amende à Deraedt Victor, ouvrier à Courtrai, pour outrages à la police; 50 fr. d'amende pour coups, 15 francs d'amende pour ivresse; Hoornaert Léonie, ménagère, 26 francs d'amende pour outrages; Deraedt Pierre, ouvrier à Roulers, 20 francs d'amende, plus 15 francs d'amende pour ivresse, avec sursis pour le dernier. — Gotelaere Jules et Demuynck Aloise, ouvriers agricoles à Meulebeke, travaillant actuellement en France, sont condamnés à un an de prison, 50 fr. d'amende pour coups à Goethals Rémi et Vandeputte Jean. Leplae Prudence, ménagère à Laurwe, a maltraité Versaevel, 26 francs d'amende, plus 15 fr. d'amende pour ivresse, par défaut. — L'affaire a charge de Remaut Bénoni et Victor de Lendelede, est remise au 16 juillet prochain.

RECKEM

SUCCÈS SCOLAIRES. — Mlle Madeleine Delporte, d'Estaires, élève du Pensionnat de la Sainte-Union de Reckem, vient de subir avec succès, à Saint-Omer, les examens du brevet élémentaire.

ESPIERRES

LES FUNÉRAILLES DE Mme LA BARONNE DEL FOSSE ET D'ESPIERRES, ont eu lieu mardi matin à onze heures, au milieu d'une affluence considérable. De tous les points de la région, on était venu rendre un témoignage de sympathiques regrets à cette noble femme qui se dévouait sans cesse et dont la générosité était sans limite. Mme la baronne Del Fosse et D'Espierres a doté la commune d'une magnifique église, d'un presbytère et d'une école de filles, sans compter les œuvres nombreuses auxquelles elle collaborait.

La levée du corps a été faite au château par M. le curé d'Espierres, entouré d'un nombreux clergé. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le baron Béthune, gouverneur de la Flandre Occidentale; M. Liébart, député permanent; J. Poullet, conseiller provincial, et Duvillers. Le deuil était conduit par M. le baron Del Del Fosse et D'Espierres, accompagné du R.P. Willart, des barons Gilles de Pélichy, ses neveux. Dans l'assistance, nous avons remarqué la présence des notabilités de la région : M. Yonkère, président du Tribunal de première instance de Courtrai; l'administration communale, un grand nombre d'ecclésiastiques, une délégation de la Musique municipale de Mouscron, les sociétés locales, les enfants des écoles, etc. L'offrande a duré environ une heure. Après la cérémonie funèbre, le corps a été déposé dans un caveau de famille.

GAND

LA COMMISSION PROVINCIALE des bourses de travail et des fonds de chômage a tenu réunion hier après-midi, à quatre heures. L'assemblée a été informée que les bourses dans les communes recevront de la province 7.000 francs de subsides à répartir entre elles. Six communes qui ont introduites des demandes de subside.

La Commission a décidé provisoirement d'accorder aux institutions nouvelles un minimum de 100 francs et un subside en raison du nombre des affiliés.

La Commission s'adjoindra des membres pris dans les administrations communales.

NECROLOGIE. — On nous annonce la mort du R. M. Jean Volckeryck, ancien missionnaire en Angleterre, décédé hier dans sa ville natale, Lokeren, à l'âge de 78 ans.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE. — *Concours de chant néerlandais :* Hommes : le 1er prix n'est pas accordé; 2e prix, MM. H. Renaert et R. Herberigs; — Demoiselles : 1er prix, avec distinction, Mlles Rommens, Buyens et Vercauteren.

CONSUL. — M. Ed. Devriendt, négociant en bois, est nommé consul de Suède à Gand.

LE PERSONNEL DE LA POLICE de la 5e section a organisé hier une manifestation de sympathie en l'honneur du commissaire Van Doosselaere, à l'occasion de la nouvelle distinction qui vient de lui être accordée par le gouvernement.

LES NOCES D'OR des époux Demerre-Lulubre, de Ledeberg, ont été dignement célébrées hier. Les jubilaires habitent chaussée de Bruxelles, 34, et sont négociants.

ATTAQUE NOCTURNE. — On a trouvé hier soir, vers dix heures et demie, rue des Ruines, le matelot Johan Georges, la jambe gauche brisée. Il prétend avoir été attaqué par un inconnu. La victime a été transportée à l'hôpital.

AUDENARDE

NOMINATIONS DANS L'ARMÉE. — M. le capitaine commandant adpoint d'état-major Kestens Emile, commandant le 1er escadron du 4e régiment de lanciers, en garnison à Audenarde, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Hérouet, sous-lieutenant moniteur à l'école régimentaire du 5e de ligne, est nommé lieutenant, et sous-lieutenant l'adjudant Joets, de la même école.

TOURNAI

L'AUTOMOBILE-CLUB DU HAINAUT organise, pour le dimanche 15 juillet, une excursion automobile Tournai et Tourcoing, en vue de visiter l'intéressante exposition ouverte en cette dernière ville. Les automobilistes de Tournai sont spécialement invités. Le départ se fera de Mons à 8 heures du matin, de façon à ce que les excursionnistes se retrouvent vers dix heures à Tournai. A dix heures et quart, causerie dans les salons des *Neuf Provinces*. A onze heures, déjeuner à l'Hôtel des Neuf Provinces. A midi, départ pour Tourcoing.

UN BREVET D'INVENTION a été accordé à M. François Delcourt, plombier à Tournai, rue des Fossés, pour un coupe-air en plomb empêchant toutes émanations des fosses d'aisances.

AU 1er REGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL. — Un projet de transformation d'une de nos musiques militaires était à l'étude depuis un certain temps. Il est maintenant en cours d'exécution : l'harmonie du 1er régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Tournai, va devenir fanfare. Tout le monde a connu et connaît le charme, les beaux succès de cette harmonie militaire et son importante participation aux fêtes tournaisiennes, et on se souvient des œuvres écrites pour harmonie exécutées et tant applaudies aux concerts du Parc, l'ouverture de *Guillaume Tell*, Ballet égyptien, Mascarade de Lacôme etc., et bien d'autres du genre.

C'était avec la musique des Volontaires-Pompiers, les deux seules harmonies de Tournai.

ACCIDENT. — Mardi matin, vers sept heures et demie, M. Jules Rolland, laitier, faubourg Saint-Martin, descendait en voiture la rue des Puits-l'Eau, quand tout à coup son cheval fit un brusque écart et s'abattit. Il porte quelques blessures sans gravité aux genoux. Le devant et les brancards ont été brisés et un tonneau de lait renversé.

LES TIRAGES ANTICIPATIFS DE L'EMPRUNT

de 1906

413e tirage de l'emprunt de la ville de Bruxelles 1865, comprenant 314 séries, soit 7.850 obligations, remboursables à partir du 2 janvier 1956 :

Série 30769	n. 8, remboursable par	fr. 20.000
Série 96623	n. 22, id.	1.000
Série 101387	n. 13, id.	500
Série 23559	n. 9, id.	250
Série 85528	n. 5, id.	250

414e tirage, comprenant 313 séries, soit 7.825 obligations remboursables à partir du 2 janvier 1956 :

Série 29145	n. 14, remboursable par fr.	10.000
Série 29957	n. 17, id.